



## Statut sarl et responsabilité

Par **jeje75020**, le **24/11/2009** à **16:28**

Bonjour,rnrnMon ami souhaite reprendre une SARL. Il a le capital mais pour des raisons pratiques, il souhaite que je sois le "patron" et lui le "salarié". De ce fait je souhaite savoir si cela est possible (la SARL serait à son nom) et si oui quel serait mon statut. Je ne souhaite pas engager ma responsabilité morale ou/et physique (je sais que c'est une SARL limitée mais comme même ...). En fait juste être "employeur".rnrnMerci d'avance pour vos réponses et aidernrnSincèrement.rnrnJerome

Par **frog**, le **24/11/2009** à **17:04**

[citation]pour des raisons pratiques, il souhaite que je sois le "patron" et lui le "salarié"/[citation]rnrnQuelles sont ces raisons ?

Par **jeje75020**, le **24/11/2009** à **18:30**

Bonjour.rnrnCeci est pour des raisons pratiques: il possède une carte de séjour valable un an et en faisant notre montant, il aurait des feuilles de payes.rnrnMerci